

Les puits de carbone

Les forêts et les océans absorbent environ la moitié des émissions de carbone.

Les océans constituent même un mode de stockage durable pour ce carbone : en effet, tout excès de CO₂ qui s'y dissout est entraîné depuis la surface vers les eaux profondes. Les modèles numériques prédisent qu'il y sera immobilisé pendant plusieurs siècles.

Les forêts, elles, rejettent beaucoup plus rapidement dans l'atmosphère le CO₂ qu'elles ont absorbé (principe de la photosynthèse) : l'intervalle de temps est de 20 et 80 ans selon qu'il s'agit de forêts tempérées, tropicales ou boréales.